

Ath, le 18 février 08

AVIS Pommes de terre 1

Estimation quantitative des stocks.

Qualité sanitaire et technologique au stockage.

Soirée d'information du Carah le Jeudi 6 mars à 19h00 précise.

Renouvellement de l'abonnement.

Evaluation quantitative des stocks

En Hainaut

Voici les premiers résultats de l'enquête sur l'évaluation des stocks en Hainaut au 1^{er} février. Les résultats portent sur 49 fermes où sont cultivés 1412 ha de pommes de terre, soit quelque 8 % du Hainaut, et sont donc assez représentatifs.

La surface moyenne de pommes de terre par ferme est de 34,4 ha (fourchette de 0,76 à 200 ha), dont 70% cultivés hors contrat, 30% cultivés sous contrat. L'augmentation de la surface moyenne par ferme compense la surface qui n'est plus cultivée par d'autres. En tenant compte de l'ensemble des fermes de l'enquête, y compris celles qui ne cultivaient pas de pommes de terre en 2007, la moyenne est de 28,8 ha. Le tableau 1 reprend les résultats pour les quatre variétés les plus représentées. La variété ' Bintje ' est cultivée dans 37 fermes sur 49, ' Asterix ' dans 5, ' Fontane ' et ' Innovator ' dans 3.

Hainaut				
Variétés	"Bintje"	"Asterix"	"Fontane"	"Innovator"
Années	2007-2008	2007-2008	2007-2008	2007-2008
Ha plantés (ha)				
	24	1,7	1,0	1,4
Contratés				
	6	1,3	0,6	0,9
Libres				
	19	0,4	0,4	0,4
Livrées départ champ (tonne)				
	176	0	12	6
Contractées				
	78	0	0	0
Libres				
	97	0	12	6
Livrées entre récolte et 1/11 (tonne)				
	133	0	0	0
Contractées				
	49	0	0	0
Libres				
	84	0	0	0
Stocks au 1/11 (tonne)				
	981	77	44	67
Contractés				
	188	27	34	49
Libres				
	793	50	11	18
Stocks au 1/02 (tonne)				
	657	39	31	35
Contractés				
	186	13	31	35
Libres				
	471	26	0	0

Tableau 1 : *Résultats de l'enquête menée en Hainaut (CARAH) au 1^{er} février 2008 pour les 4 variétés les plus représentées (exprimés en moyenne/ferme).*

Hainaut												
Année	07-08	06-07	05-06	04-05	03-04	02-03	01-02	00-01	99-00	98-99	97-98	96-97
Ventes départ champs (%)	13,6	17,4	15,7	13,1	16,0	14,0	8,9	9,5	10,7	15,9	16,0	14,6
Contractées	6,1	3,9	6,5	6,4	7,9	8,9	6,2	3,8	7,0	10,4		
Libre	7,5	13,5	9,2	6,7	8,1	5,1	2,7	5,7	3,7	5,5		
Ventes entre récolte et 1/11 (%)	10,3	7,7	4,4	2,1	2,0	5,7	6,7	5,0	6,9	11,9	3,2	5,7
Contractées	3,8	0,6	1,0	0,3	0,0	3,0	3,3	0,4	1,3	3,5		
Libres	6,5	7,1	3,4	1,8	2,0	2,7	3,4	4,6	5,6	8,4		
Stocks au 1/11 (%)	76,1	74,8	79,9	84,8	82,0	80,2	84,4	85,4	82,4	72,2	80,8	79,7
Contractés	14,6	8,2	17,4	21,8	24,4	15,3	16,7	14,7	16,8	14,1		
Libre	61,5	66,6	62,5	63,0	57,6	64,9	67,7	70,7	65,6	58,1		
Stocks au 1/2 (%)	49,9	48,4	59,6	63,0	47,7	55,1	64,4	61,8	62,6	33,5	49,6	45,0
Contractés	14,1	8,6	10,5	14,5	14,0	12,5	20,2	7,1	12,8	8,0		
Libre	35,7	39,8	49,1	48,5	33,7	42,6	44,2	54,7	50,0	25,5		

Tableau 2 : Résultats de l'enquête de 2007-2008 par rapport aux résultats des 11 années précédentes (bintje).

Il reste actuellement en stock 49,9 % de la production de l'année, alors que la moyenne des 11 dernières années était de 53,7 %. Nous pouvons comparer le tonnage concerné (657 tonnes en 2008) avec le tonnage moyen des 8 dernières années (651 tonnes en moyenne sur la période 2000-2007).

Pour les autres variétés, le nombre de producteurs concernés pour chacune d'elles est faible et il est difficile de dégager des tendances, d'autant plus que la plupart de ces variétés ont leur créneau spécifique de commercialisation.

En Wallonie

Pour Bintje, les stocks (libre + contrat) en Wallonie, estimés sur base des résultats du Hainaut et de ceux collectés par la FIWAP (autres provinces wallonnes), sont très semblables.

	Contrats	Libres	Total
'Bintje'	21 %	30 %	51 %
Autre variétés industrielles	41 %	14 %	55 %
Autres variétés marché du frais	16 %	26 %	42 %

Tableau 3 : Résultats de l'enquête stocks de début février 2008 pour la Wallonie. Pourcentage de la production initiale encore en stock.

En Flandre

L'enquête réalisée par le PCA chez 126 cultivateurs aboutit aux chiffres suivants :

	Contrats	Libres	Total
'Bintje'	6 %	51 %	57 %
Autre variétés	29 %	26 %	55 %

Tableau 4 : Résultats de l'enquête stocks de début février 2008 pour la Flandre. Pourcentage de la production initiale encore en stock.

Qualité sanitaire et technologique au stockage – février 2008 :

Historique

Après une plantation précoce, les pommes de terre sont arrivées précocement à maturité en 2007. Les récoltes ont pu se faire dans de bonnes conditions. Les ventilateurs n'ont tourné que modérément – ou pas – en début de stockage. Les périodes de gel (surtout à la mi-décembre) ont imposé de fermer les bâtiments de stockage. Par après, les systèmes de ventilation ont tourné dans la plupart des stockages.

Etat sanitaire et germination

Les températures des tas fluctuent dans bon nombre de hangars. Des zones d'humidité se déclarent dans les zones à ventilation déficitaire. La germination s'y déclare. On ne nous a pas signalé de problème sanitaire préoccupant.

Qualité technologique, indices de brunissement

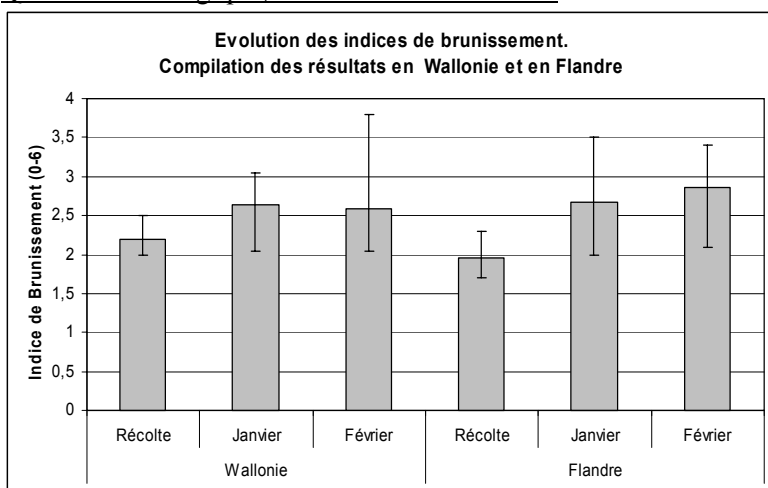


Tableau 5 : Evolution des indices de brunissement (IB) en Flandre et en Wallonie.

Les minima et maxima sont indiqués par les barres d'erreur. Deux remarques importantes :

- Les évaluations en Flandre et en Wallonie se font selon un même protocole par de personnes différentes. Ce qui est intéressant à observer, c'est l'évolution des IB dans le temps.
- Pour la Wallonie, les parcelles concernées par la détermination à la récolte et au stockage ne sont pas les mêmes.

Pour mémoire, un IB est qualifié d'excellent s'il est inférieur à 2,5, bon s'il se situe entre 2,5 et 3, moyen entre 3 et 3,5, médiocre entre 3,5 et 4 et mauvais au delà de 4,5.

Réalisez régulièrement des IB afin de suivre l'évolution qualitative dans votre stockage. Les IB dans les hangars de référence sont globalement excellents à bons. En février, sur les 19 hangars suivis, 1 seul lot obtient une cote médiocre et 4 une cote moyenne.

Analyses de la qualité : les laboratoires sont à votre disposition

Pour évaluer la qualité technologique de vos lots en conservation, n'hésitez pas à contacter les laboratoires :

CARAH : Rue de la Sucrierie, 10 – 7800 Ath (tel. : 068 266 577)

FIWAP : Rue du Bordia, 4 – 5030 Gembloux (tel. : 081 610 656)

Recommandations

Une ventilation d'entretien est requise dans tous les hangars afin de chasser l'humidité et le CO₂ qui s'y sont accumulés. Quand la capacité de ventilation est insuffisante (canaux trop longs ou trop espacés, ou pas de canaux), une ventilation active du dessus du tas permet d'évacuer l'humidité de surface excédentaire.

C.Ducattillon, JR Donfut, K.Vandemeulebroecke

Soirée d'information

Nous vous invitons à notre soirée d'information qui se tiendra le **jeudi 06 mars 2008 à 19 h 00 précises** à la Salle Louis Delmée à l'Institut Agricole, 11 Rue Paul Pastur 7800 ATH.

Programme de la soirée :

Les nématodes en pomme de terre

Les variétés de maïs

Le colza :
- Rétrospective de la saison 2007 et perspectives
- Maladies en 2007, quelles stratégies fongicides ?
- Limiter les pertes à la récolte

Influence de l'augmentation du prix des céréales et de la réforme du sucre sur la culture de la pomme de terre

Les fongicides en céréales : rouille brune, une année 2007 riche en enseignements !

Les fongicides en pomme de terre

Gadonne M. - CARAH

Mahieu O. - CARAH

Hebinger H. – CETIOM

Huyghe F. - BOERENBOND

Mahieu O - CARAH

Ducattillon C. – CARAH

Abonnements

Nous profitons de ce premier message 2008 pour vous inviter à renouveler votre abonnement. Les conditions restent inchangées. Choisissez le type d'abonnement qui vous convient le mieux :

Type d'abonnement	Avis		Messages intermédiaires	Coût
	Réception à la ferme	Délai après rédaction		
Courrier	Oui	Dépend de <i>La Poste</i>	Via le répondeur 068 264 634	30 €
Fax	Oui	½ jour		40 €
E-mail	Oui	½ heure	Oui	30 €

La cotisation sera versée au compte : **275-0260115-06** de l'asbl CARAH, 11 rue Paul Pastur, 7800 ATH, en précisant clairement votre nom et votre adresse, votre adresse E-mail ou votre numéro de fax.

Une **permanence téléphonique** est organisée tous les lundis. Durant la saison de production, des permanences supplémentaires sont annoncées via les avis écrits.

Le **répondeur téléphonique** est actualisé régulièrement.

Sa consultation ne coûte que le prix de la communication : 068 264 634

Les informations diffusées dans les avis sont écrites en toute objectivité et avec le sérieux qui s'impose. Elles n'engagent pas le CARAH ou les auteurs quant à leur application sur le terrain. Le service d'avertissements est reconnu par le Ministère de la Région Wallonne – Direction Générale de l'Agriculture et par l'Union Européenne. Il s'intègre dans les groupes de travaux rassemblant les services d'avertissements actifs en Belgique et en Europe.